

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous un rappel du règlement concernant la gestion des déchets ménagers non pris en charge par la collecte régulière. Merci d'en prendre connaissance et de conserver ces informations.

Cordialement

Votre syndicat (Claire Thiriet, Murielle Lagrange, Jean-François Boulaire) **balcondelaburthe@laposte.net**

QUE FAIRE DE MES DECHETS ?

Sources : <http://www.bordeaux-metropole.fr>
<http://www.sivom-rivedroite.fr>

Les déchets ménagers non pris en charge par la collecte régulière (bacs vert et noir) sont :

- > **Les encombrants** : déchets lourds ou volumineux (literie, électroménager...)
- > **Les gravats** : déchets inertes (déchets de chantier...)
- > **Les déchets verts** : déchets issus de l'entretien des cours et jardins (tonte, taille...)
- > **Les déchets ménagers spéciaux** : déchets dangereux pour les personnes ou l'environnement (inflammables, toxiques, explosifs...)

Ces déchets doivent obligatoirement être apportés en centre de recyclage

CENTRE DE RECYCLAGE DE FLOIRAC

Rue Marcel Paul (ZAC des Quais)

Tél : 05 57 97 03 97

- **Ouvert du lundi au dimanche sauf les jours fériés**
- **De 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h45**
- **1m³ autorisé par usager par semaine (accès réservé aux particuliers)**

Espace tri-valorisation : déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), huiles moteurs / végétales, ampoules, piles, batteries, bois, ferrailles, gravats inertes, incinérables tout venant, **déchets verts**, cartons, Journaux /magazines, bouteilles plastiques, verre, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Espace réemploi : textiles/chaussures/linge de maison, objets pour réemploi (jouets, vaisselles, lampes...), mobilier, électroménager, cartouches imprimantes, capsules Nespresso

Aucun déchet ne peut être déposé dans le bois ou à ses abords

Selon le code de l'environnement, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 2^{ème} à 5^{ème} classe en fonction de leur nature.

En cas de difficulté pour transporter vos déchets au centre de recyclage, pensez à la solidarité entre voisins !

Pour information, déchetterie professionnelle la plus proche : Déchetterie de Bègles ZI de Tartifume – Rue Louis Blériot - Tél : 05.56.49.75.00 – ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 sans interruption et le vendredi de 8h00 à 16h30